
DECRET N° 2017/7571/PM DU 14 JUIL 2017

portant nomination de responsables au Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la Constitution ;
Vu le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2012/432 du 01 octobre 2012 portant organisation du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique,



DECRETE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après au Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique :

INSPECTION GENERALE

Inspecteur N°1 : Monsieur **NGORAN Genesis BIME**, Inspecteur Principal des Régies Financières (Impôts), Matricule 532 331-D, précédemment en service au Ministère des Finances, en remplacement de Madame NGO TONJE Jacqueline Nicole, épouse MONO NDJANA, appelée à d'autres fonctions.

Inspecteur N°2 : Monsieur **EBODE Il Nicaise Hervé**, Inspecteur Principal des Régies Financières (Impôts), Matricule 615 179-J, précédemment en service au Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, en remplacement de Monsieur NDANA MEKOGO Raymond, remis à son administration d'origine.

ADMINISTRATION CENTRALE

DIRECTION DES MINES

Directeur : Monsieur **BOYOGUENO Serge Hervé**, Ingénieur des Mines et de la Géologie, Matricule 746-373-D, précédemment Sous-Directeur du Cadastre Minier

dans la même Direction, en remplacement de Monsieur MVOGO Jean Kisitio, appelé à d'autres fonctions.

DIRECTION DE LA GEOLOGIE

Directeur : Madame **FOLIFACK Jeanne Pascale**, épouse **DONGMO**, Ingénieur des Mines et de la Géologie, Matricule 519 076-S, précédemment Chef de la Brigade Nationale de Contrôle des Activités Minières, en remplacement de Monsieur **NDOUGSA MBARGA Théophile**, appelé à d'autres fonctions.

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

Directeur : Monsieur **NDJALI BENG**, Ingénieur Civil Electricien, Matricule 565 736-S, précédemment Sous-Directeur de la Propriété Industrielle dans la même Direction, en remplacement de Madame **KOUBITOBO BATISSECK Magui Angèle**, épouse **NNOKO**, remise à son administration d'origine.

DIRECTION DE L'INDUSTRIE

Directeur : Monsieur **NTAKEU KOUMTOUZOI Bruno Arnel**, Ingénieur de la Statistique, Matricule 653 345-G, précédemment Sous-Directeur de la Transformation Locale dans la même Direction, en remplacement de Monsieur **MINDJOS MOMENY Martin Paul**, remis à son administration d'origine.

DIVISION DU DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE

Chef de Division : Monsieur **INDONGO Yves Laret**, Cadre Contractuel d'Administration, Matricule 752 585-M, précédemment Délégué Départemental des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique du Dja-et-Lobo, en remplacement de Monsieur **ATEBA Polycarpe**, remis à son administration d'origine.

DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES

Chef de Division : Monsieur **NYETAM Philippe**, Magistrat de 4^{ème} Grade, Matricule 538 406-Q, précédemment Avocat Général près la Cour d'Appel du Centre, en remplacement de Madame **OLOMO**, née **BESSOMO Thérèse Dieudonnée**, remise à son administration d'origine.

DIVISION DES ETUDES, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION

Chef de Division : Monsieur **NDIGWA Jean Vincent**, Administrateur Civil, Matricule 601 625-O, précédemment Chef de la Cellule du Suivi au Ministère de l'Eau et de l'Energie, en remplacement de Monsieur **ATEM AKO AGBOR AMBANG**, appelé à d'autres fonctions.



DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

Directeur : Monsieur **ABDOULAYE BOUHARI**, Administrateur Principal du Travail et de la Prévoyance Sociale, Matricule 561 929-Z, précédemment Chargé d'Etudes N°5 à la Direction des Marchés des Services et des Prestations Intellectuelles au Ministère des Marchés Publics, en remplacement de Monsieur NGOMOU Gilbert, remis à son administration d'origine.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 14 JUIL 2017

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	
VISA	
- 000113	06 JUIL 2017
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC	

**LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**



Philemon YANG